

Image not found or type unknown



Vente de mon service à la concurrence

Par **fabrice88**, le **29/09/2008** à **06:27**

Bonjour.
Mon entreprise qui dépend de la convention collective de l'imm "transformation des métaux".
Viens de vendre à la concurrence le service dont je dépend.
J'ai été prévenu de manière informelle il y a quinze jours .
ainsi que 3 de mes collègues.
La passation doit se faire demain le 30 09.
Est-ce légal ?